



## Qu'est-ce que la santé publique fondée sur des données probantes?

Ce document a été préparé par le Centre de collaboration nationale des méthodes et outils pour les Centres de collaboration nationale en santé publique.

La santé publique fondée sur des données probantes (SPFDP) est le processus consistant à extraire et à disséminer les meilleures données disponibles issues de la recherche, de la pratique et de l'expérience, ainsi qu'à utiliser ces données pour éclairer et améliorer la pratique et les politiques en santé publique. En somme, c'est trouver, utiliser et partager ce qui fonctionne en santé publique. (Parmi les autres termes reliés à la SPFDP, mentionnons : la prise de décision fondée sur des données probantes, les pratiques ou les soins de santé fondés sur des données probantes.)

En plus des résultats de la recherche, la SPFDP tient compte de plusieurs facteurs qui ont une incidence sur la prise de décision. La SPFDP est un processus complexe et multidisciplinaire qui se réalise dans des collectivités dynamiques et changeantes, et qui englobe différents secteurs de la société. L'évaluation des données destinées à soutenir les pratiques en santé publique doit prendre en compte ces aspects multidimensionnels et incorporer adéquatement les perspectives et les valeurs de la collectivité.



### Pourquoi favoriser une approche de la santé publique fondée sur des données probantes ?

1. Pour créer des programmes et des interventions efficaces et appropriés aux collectivités et aux populations cibles.
2. Pour transférer de façon efficace les connaissances issues des recherches quantitatives et qualitatives dans la pratique et les politiques.
3. Pour renforcer la santé publique au Canada.

### ÉTAPES de la santé publique fondée sur des données probantes

#### ÉTAPE 1. DÉFINIR

##### **Définir clairement la question ou le problème.**

« Qui est mon groupe cible? À quel problème faisons-nous face? Quelles interventions projetons-nous? Que tentons-nous de changer ou de comprendre au juste? »

Plus votre définition de la question sera précise, plus vous réussirez à découvrir de l'information pertinente.

Les questions qualitatives portant sur l'efficacité d'une intervention potentielle devraient être cadrées selon les quatre éléments suivants : **P**opulation, **I**ntervention, **C**omparaison, **R**ésultat (PICR). Les questions quantitatives au sujet de l'exposition doivent inclure : **P**opulation, **E**xposition, **C**omparaison, **R**ésultat (PECO). Les questions qualitatives doivent permettre de définir la **P**opulation et la **S**ituation (PS).

## ÉTAPE 2. RECHERCHER

### Rechercher efficacement les données de la recherche.

« Où devrais-je chercher pour trouver les meilleures données probantes issues de la recherche afin d'aborder le problème? »

Votre stratégie de recherche devrait d'abord viser à trouver les données probantes de la meilleure qualité et les plus pertinentes. Lorsqu'il s'agit de trouver des données probantes quantitatives (p. ex., l'efficacité d'une intervention, les effets sur la santé, le rapport coût-efficacité), certains modèles d'étude sont jugés plus solides que d'autres. Il importe que le modèle d'étude choisi soit celui qui convienne le mieux pour répondre à la question posée.

## ÉTAPE 3. ESTIMER

### Effectuer une estimation critique et efficace des sources d'information.

« Les méthodes employées dans l'étude sont-elles assez bonnes pour que je puisse me fier aux résultats? »

Différents types de questions de santé publique nécessiteront différents modèles d'étude. Les outils d'estimation critique peuvent servir à évaluer la qualité et la pertinence de chaque type de question de recherche.

## ÉTAPE 4. SYNTHÉTISER

### Interpréter l'information et formuler des recommandations destinées aux praticiens.

« Qu'est-ce que les données probantes issues de la recherche me révèlent sur le problème? »

Déchiffrer les « messages applicables » (soit des recommandations ou des mesures claires destinées aux professionnels) qui découlent des données probantes que vous avez examinées. Les recommandations devraient être formulées d'après les données issues de la recherche qui sont de la meilleure qualité et dont la synthèse est la plus complète.

## ÉTAPE 5. ADAPTER

### Adapter l'information au contexte local.

« Puis-je appliquer cette étude à mon client, à ma collectivité ou à ma population? »

Après avoir développé des « messages applicables », vous pouvez maintenant adapter ces messages afin qu'ils soient pertinents et appropriés pour la collectivité locale.

## ÉTAPE 6. METTRE EN ŒUVRE

### Prendre une décision quant à la mise en œuvre des données adaptées dans la pratique ou les politiques, (et planifier comment le faire).

« Comment vais-je utiliser les données probantes issues de la recherche dans ma pratique? »

Le plan de mise en œuvre repose sur des données probantes adaptées issues de la recherche pour créer un plan d'action concret afin de modifier la pratique ou les politiques ou d'offrir un nouveau programme. Cette étape consiste surtout à se demander comment utiliser les données probantes adaptées dans votre cadre local.

## ÉTAPE 7. ÉVALUER

### Évaluer l'efficacité des mesures de mise en œuvre.

« Avons-nous fait ce que nous prévoyions faire? Avons-nous obtenu le résultat prévu? »

Évaluer les mesures de mise en œuvre exige d'évaluer les stratégies d'intervention (évaluation du programme) et de mise en œuvre (évaluation de la stratégie d'application des connaissances).

#### Références générales :

Pour d'autres renseignements sur la santé publique fondée sur des données probantes, visitez le site Internet du Centre de collaboration nationale des méthodes et outils à l'adresse : <http://www.nccmt.ca/eiph/index-fra.html>

#### Consultez également :

Ciliska, D., Thomas, H., et Buffet, C. (2010). *Introduction au concept de Santé publique fondée sur des preuves et Recueil d'outils d'évaluation critique pour la pratique en santé publique* (révisé). Hamilton, ON: Centre de collaboration nationale des méthodes et outils. Téléchargé du site : [http://www.nccmt.ca/pubs/2008\\_07\\_IntroEIPH\\_compendiumFRENCH.pdf](http://www.nccmt.ca/pubs/2008_07_IntroEIPH_compendiumFRENCH.pdf)

Centre de collaboration nationale des méthodes et outils. (2009). *Modèle de prise de décision en santé publique fondée sur les preuves*. (fiche technique). Téléchargé du site : [http://www.nccmt.ca/pubs/FactSheet\\_EIDM\\_FR\\_WEB.pdf](http://www.nccmt.ca/pubs/FactSheet_EIDM_FR_WEB.pdf)

Pour plus de renseignements, visitez :

[www.ccns.ca](http://www.ccns.ca)